

Petit pas numéro 162

Corrigez les erreurs dans le texte suivant.

162. Jusqu'au 1^{er} décembre prochain, vous pouvez faire l'essaie de nos installations sportives une fois par semaine et ce, sans aucun frais, ni obligation d'abonnement. Profitez dès maintenant de cette offre en complétant le formulaire en ligne.

CORRECTION

* Afin de maximiser les bienfaits de votre entraînement, prenez le temps de lire chaque explication donnée.

Jusqu'au 1^{er} décembre prochain, vous pouvez faire l'essaie de nos installations sportives une fois par semaine et ce, sans aucun frais, ni obligation d'abonnement. Profitez dès maintenant de cette offre en complétant le formulaire en ligne.

Erreur corrigée	Explications
au 1 ^{er} décembre	L'abréviation correcte de premier est 1 ^{er} et non 1 ^{ier} .
faire l'essaie	Attention de ne pas confondre le nom essai (un essai) avec le verbe essayer conjugué au présent à la première et à la troisième personnes du singulier (j'essaie, il essaie).
semaine, et ce, sans	L'expression <i>et ce</i> doit toujours être entourée de virgules.
sans aucuns frais	Le mot <i>frais</i> , dans le sens d'un montant versé, est un nom qui s'emploie toujours au pluriel. Le déterminant <i>aucun</i> , quant à lui, ne s'emploie au pluriel que devant un nom qui n'a pas de singulier, comme <i>frais</i> . Ainsi, on doit écrire <i>aucuns frais</i> .
frais ni obligation	Il n'y a pas de virgule entre deux éléments unis par la conjonction (mot lien) <i>ni</i> .
en remplissant le formulaire	Attention! On ne <i>complète</i> pas un formulaire (il est déjà complet, on n'a pas à y ajouter de sections), on ne fait que <i>remplir</i> celui-ci en écrivant dans les cases ou sur les lignes conçues à cet effet.